

TROUSSE MÉDIAS

2025

CRHA

Ordre des conseillers
en ressources
humaines agréés



À propos de l'Ordre

Regroupant plus de 12 000 CRHA | CRIA, l'Ordre des conseillers en ressources humaines agréés est la référence quant aux pratiques en ressources humaines au sein des organisations. Il assure la protection du public et contribue à l'avancement des CRHA | CRIA. Par ses interventions publiques, il exerce un rôle majeur d'influence dans le monde du travail au Québec. L'Ordre participe ainsi activement au maintien de l'équilibre entre la réussite des organisations et le bien-être de celles et ceux qui les composent.

L'Ordre des CRHA, par ses actions dans la société, son rôle de protection du public et son soutien aux CRHA | CRIA, contribue au rayonnement et au positionnement stratégique de la profession pour répondre aux enjeux RH et RI.

ordrecrha.org

Mission

Permettre à chaque personne de s'épanouir dans un milieu de travail sain, inclusif, collaboratif et guider les organisations à travers leur évolution.

Vision

Les CRHA | CRIA sont des spécialistes en matière de gestion des ressources humaines et des relations industrielles. Ils comprennent l'environnement d'affaires dans lequel ils évoluent et contribuent à accroître la performance de leur organisation.

CONDITIONS GÉNÉRALES

Partenariats de visibilité

Facturation

L'Ordre fait parvenir une facture par service mensuel rendu, au fur et à mesure de la diffusion des différentes publicités, sauf lors d'événements comme le Congrès annuel, le Gala RH et les Rendez-vous annuels, qui seront facturés au moment de la signature du présent contrat.

Modalités de paiement : 30 jours.

L'Ordre se réserve le droit de résilier l'entente et de retirer les visibilitées restantes d'un partenaire en cas de défaut de paiement.

Report

La date prévue d'une parution, d'un tournage vidéo ou d'un enregistrement de balado peut être reportée, sous réserve d'acceptation de l'Ordre et à la suite d'une demande effectuée au **minimum 20 jours avant la date**. Si une demande de report est effectuée moins de 19 jours avant la parution d'une bannière ou d'un article de contenu (ou accroche), l'Ordre se réserve le droit de refuser la demande et de facturer le partenaire 50 % du montant, étant donné que l'espace publicitaire était réservé et non disponible pour d'autres partenaires. Pour les envois partenaires et les publicités sur Carrefour RH, la pénalité est de 100 % du montant. Pour les tournages vidéo et l'enregistrement d'un balado, le partenaire devra payer les frais de pénalité que l'Ordre devra verser à son sous-traitant, en plus de 20 % en frais administratifs.

Remise du matériel

Le matériel doit être reçu dans les délais prescrits sans quoi l'Ordre se réserve le droit d'annuler la parution (incluant les frais de pénalité mentionnés ci-dessus).

Calendrier de remise des documents par type de visibilité

Veuillez vous référer au guide remis lors de votre achat.

Respect des formats de document

Le partenaire s'engage à transmettre les documents dans les formats demandés. En cas de non-respect des formats exigés, la publication sera reportée selon les disponibilités de l'Ordre.

Pratiques de communication

En tant que partenaire de l'Ordre, vous devez connaître les récentes évolutions dans nos pratiques de communication. Notre organisation privilégie désormais l'écriture épicienne pour garantir une communication inclusive et respectueuse de tous les genres. De plus, nous ne faisons plus usage du terme « membre », mais nous employons plutôt l'appellation CRHA | CRIA (notez que CRHA\CRIA ou CRHA\CRIA ne sont pas admissibles).

Condition d'utilisation

Les services doivent être utilisés dans un délai d'un an, à partir de la date de signature du présent contrat, sauf dans le cas des événements avec date.

Droits de propriété intellectuelle

L'annonceur doit fournir du matériel publicitaire libre de tout droit de propriété intellectuelle d'un tiers ou avoir obtenu l'autorisation écrite de ce tiers quant à ces droits, incluant le droit d'utilisation par l'Ordre.

Statistiques

L'Ordre ne fournit aucune statistique concernant les bannières publicitaires. L'annonceur est responsable de fournir le lien qui permet d'obtenir les statistiques sur le nombre de clics et le cheminement des internautes.

Droit applicable

Le présent contrat doit être interprété conformément au droit applicable dans la province de Québec.

District judiciaire

Pour toute réclamation ou poursuite judiciaire pour quelque motif que ce soit relativement au présent contrat, les parties conviennent de choisir le district judiciaire de Montréal dans la province de Québec comme le lieu approprié pour l'audition de ces réclamations ou poursuites judiciaires à l'exclusion de tout autre district judiciaire du Québec ou d'ailleurs, pouvant avoir juridiction sur un tel litige.

Accord complet

Le présent contrat contient l'intégralité de l'accord entre les parties et remplace tous les accords antérieurs, propositions ou représentations, écrits ou oraux, concernant son objet.

Droits de refus éditorial

Toute publicité diffusée par un partenaire ou un tiers ne doit en aucun cas nuire aux événements organisés par l'Ordre. Cela signifie qu'elle ne doit pas porter sur les mêmes sujets ni être diffusée au même moment que les campagnes promotionnelles de l'Ordre pour un événement similaire, afin d'éviter toute confusion ou concurrence induite. Elle ne doit en aucun cas porter atteinte à l'image de marque et au positionnement des activités de l'Ordre. Toute communication doit être alignée sur l'identité et les valeurs véhiculées par l'Ordre. Toute publicité doit donc être pensée de manière à respecter ces principes et contribuer à une communication harmonieuse relativement aux initiatives de l'Ordre. Tout doit être préalablement approuvé par l'Ordre.



STATISTIQUES

Plus de 12 000 CRHA | CRIA



46 %

travaillent pour
des entreprises
de 500 talents
et plus



Plus de

61 %

ont plus
de 9 années
d'expérience



86 %

travaillent
en entreprise



34 %

occupent
un poste
de direction



Revue RH électronique

Outil hybride de communication et de formation depuis 1998 et revue officielle de l'Ordre, la Revue RH électronique représente une source incontournable de références en gestion des ressources humaines et en relations du travail. La revue s'adresse non seulement aux professionnelles et professionnels du domaine, mais aussi aux gestionnaires d'entreprise et aux membres du corps professoral d'universités.

NOUVEAUTÉ > À venir en 2025!

Ajout du logo des partenaires annonceurs sur la page Web de la revue et dans les courriels promotionnels de la revue.

NOUVEAUTÉ > Big box*

Big box sur toutes les pages des articles de la revue en cours et dans tous les numéros précédents durant les trois mois (durée du numéro).



Visibilité

Nombre de visites par édition : 5 000

Téléchargements du PDF par numéro : 1 000

Total des pages vues pour la section Revue RH en 2024 : 158 000



4 ÉDITIONS Janvier-février-mars Avril-mai-juin Juillet-août-septembre Octobre-novembre-décembre	Parution	1/2 page	1 page	Big box*
	Une fois	987 \$	1 181 \$	3 400 \$ Tarif de la publicité (1/2 page ou 1 page) en sus.
	Deux fois	1 874 \$	2 241 \$	
	Trois fois	2 661 \$	3 181 \$	
	Quatre fois	3 333 \$	3 984 \$	

* Offert uniquement aux annonceurs de la revue

Infolettre **carrefour RH**

Le vigie Carrefour RH présente une revue de presse complète de l'actualité du travail et de l'emploi, des liens vers des textes en gestion des ressources humaines, des services ainsi que des activités de formation destinées aux spécialistes de la gestion des ressources humaines et des relations du travail.



Visibilité

Envoyée cinq jours par semaine*

Envois du lundi au jeudi : 22 750

Envoi du vendredi : 26 400

PARUTIONS JOURNALIÈRES

Formats	Tarif une fois	Tarif trois fois	Tarif six fois
En-tête 600 x 200	810 \$	2 187 \$	4 131 \$
Bannière 1 (haute visibilité) 600 x 110	534 \$	1 441 \$	2 723 \$
Bannière 2 (moyenne visibilité) 600 x 110	460 \$	1 242 \$	2 346 \$
Article accroche et de contenu Résumé de 35 mots	660 \$	1 782 \$	3 366 \$

*Période

Parution journalière du lundi au vendredi, sauf :

- durant la période estivale (entre le 24 juin et le 2 septembre); l'infolettre est envoyée les mercredis et vendredis seulement.
- durant la période des fêtes : pas de vigie pendant deux semaines.
- lors des jours fériés.

01



Infolettre Vigie RT

Ce bulletin électronique mensuel est le seul à aborder spécifiquement l'aspect légal des relations du travail au Québec.

Chaque mois, nous présentons des articles traitant de jurisprudence et d'aspects légaux au travail.



Visibilité

Plus de 7 700 lecteurs

ÉDITIONS ÉLECTRONIQUES

Format	Tarif
01 Bannières – 1 an (10 éditions) 600 x 110	3 622 \$
02 Zone article – 6 mois	4 814 \$



Site Web carrefourrh.org

Le site Web carrefourrh.org est le site de référence des CRHA | CRIA et des gestionnaires d'entreprises permettant d'obtenir des ressources pratiques (par exemple : des articles de contenu, des vidéos, des balados, des outils, etc.) pour gérer efficacement leurs ressources humaines.*

01



02



Visibilité

2 500 visites par jour

Plus de 76 000 visites par mois

Près de 142 000 pages vues par mois

**PARUTION
HEBDOMADAIRE**
(emplacements limités)

Format

Bannière horizontale – accueil
1180 x 150

1 semaine

675 \$

**PARUTION
MENSUELLE**
(emplacements limités)

Format

Box publicitaire – accueil
300 x 250

1 mois

1 777 \$

6 mois

9 595 \$

1 an

18 125 \$

* Le coût de l'abonnement annuel au Carrefour RH est de 395 \$.

Il est offert gratuitement aux CRHA | CRIA.

Contenu partenaire

La section *Contenu partenaire* a été spécialement conçue pour promouvoir vos produits et services auprès des spécialistes en ressources humaines, et plus largement à travers toute la communauté RH et des affaires. Cette initiative unique vous permettra de faire connaître vos solutions et de partager du contenu grâce à une page Web qui vous est dédiée. Les articles sont repris dans le moteur de recherche du site Carrefour RH.



Visibilité

Consultations mensuelles de la section Contenu partenaire : 1 850 visiteurs

PARUTION À LA DATE SOUHAITÉE	Format	Tarif
	Contenu partenaire (durée d'un an) incluant la promotion d'un article accroche dans l'infolettre (valeur de 660 \$)	1 706 \$

RESSOURCES SERVICES RECHERCHE RH FORMATIONS

RESSOURCES

Contenu partenaire

Des contenus utiles et des outils proposés par nos partenaires pour appuyer votre gestion des RH.

Nos partenaires principaux

RÉSEAU D'EXPERTS
brh

Réseau d'experts brh

Découvrez les articles proposés par l'équipe de brh. Des experts RH dévoués qui s'allient entre eux et avec leurs clients pour faire jaillir le meilleur de l'humain.

normandin beaudry
noir sur blanc

Normandin Beaudry

Découvrez les articles proposés par notre partenaire Normandin Beaudry, une firme de spécialistes animés par la rémunération globale.

SOQUIJ
Intelligence juridique

SOQUIJ

Mettez l'information juridique et judiciaire au service de vos objectifs RH.

LARA
GESTION DES APPRENTISSAGES

LARA - SVI eSolutions

LARA LMS est un logiciel de gestion des apprentissages tout-en-un propulsé par SVI eSolutions pour centraliser vos opérations de formation.

VOIR PLUS

Autres partenaires

accolad

Desjardins

École des dirigeants
HEC MONTRÉAL

ETS
FORMATION

folks

Gallagher

Trousse médias

Guide technique partenariats

TROUSSE MÉDIAS

2024

Rejoignez des dizaines de milliers de lecteurs et visiteurs par le biais d'un contenu ciblé et taillé sur mesure pour vous. Contactez-nous dès maintenant!

EN SAVOIR PLUS

GUIDE TECHNIQUE

SPECIFICATIONS TECHNIQUES

CRHA

Dans le souci de répondre à vos exigences et de simplifier le dépôt de vos contenus, nous vous invitons à consulter et utiliser ce formulaire technique.

EN SAVOIR PLUS

CRHA

Nous joindre

1000, avenue McGill College, bureau 1400
Montréal (Québec) H3B 1A7

514-879-7036 / 1-800-214-7036, poste 266
carrefour@carrefourrh.ca

Facebook

LinkedIn

Instagram

© 2025 Tous droits réservés. Ordre des conseillers en ressources humaines et en relations industrielles agréés du Québec.

Politique de confidentialité

Conditions d'utilisation

Nos partenaires :

brh

normandin beaudry

SOQUIJ
Intelligence juridique

LARA

9

Vidéo expertise

- Entrevue de 8 minutes diffusée sur le site Carrefour RH
- Logo au début, pendant et à la fin de l'entrevue
- Lien URL vers la page de l'entreprise
- Parution dans notre infolettre (3 fois)
- Diffusion pendant 1 an sur le site Carrefour RH



Visibilité

6 600 visionnements en 2024

PARUTION À LA DATE SOUHAITÉE

Tarif

5 500 \$

Balado expertise

- Entrevue de 30 minutes
- Identification au début, pendant et à la fin
- Parution dans notre infolettre (3 fois)
- Diffusion pendant 1 an sur le site Carrefour RH et sur les plateformes Apple podcast, Google podcast et Spotify



Visibilité

3 200 écoutes en 2024

PARUTION À LA DATE SOUHAITÉE

Tarif

3 850 \$



VENDU

Envoi de nos partenaires

Une infolettre aux couleurs de votre organisation sera transmise par courriel à l'ensemble des CRHA et CRIA, et aux personnes abonnées. Le contenu sera préalablement approuvé par l'équipe de l'Ordre des conseillers en ressources humaines agréés.



Visibilité

Plus de 11 500 lecteurs

ACCÈS LIMITÉ :
UN ENVOI PAR MOIS
(Un envoi annuel par
partenaire, sauf exception)

Formats des envois

Tarif une fois

4 à 5 articles
de 500 mots*

7 500 \$

Livre blanc*

7 500 \$

* Matériel remis par le partenaire





Rabais et privilèges

NOUVEAUTÉ

La page *Rabais et privilèges* vous permet d'offrir des avantages corporatifs aux individus (par exemple : rabais sur lunettes, assurances maison et automobile, téléphonie, etc.) exclusivement à une clientèle professionnelle en gestion des ressources humaines.

Profitez de cette vitrine numérique pour :

- Présenter vos offres corporatives en exclusivité
- Développer votre réseau au sein d'une communauté engagée
- Bénéficier d'une visibilité optimale
- Générer des opportunités d'affaires qualifiées

RÉSERVEZ VOTRE PAGE DÈS MAINTENANT !

Tarif

3 000 \$*

* Inclut deux bannières de format « bannière 2 » dans l'infolettre au courant de l'année (selon les disponibilités) pour chaque partenaire. Afin de promouvoir la page *Rabais et privilèges*, une publicité paraîtra 2 à 3 fois par année. Les rabais doivent s'appliquer aux particuliers et non aux entreprises. L'offre devra être approuvée par l'Ordre.

Grand partenaire du Carrefour RH

Maximum de 4 partenaires

Le site Web carrefourrh.org est le site de référence des CRHA|CRIA et des gestionnaires d'entreprises permettant d'obtenir des ressources pratiques (par exemple : des articles de contenu, des vidéos, des balados, des outils, etc.) pour gérer efficacement leurs ressources humaines.

En plus des abonnés payants annuels (plus de 600 personnes), l'ensemble des CRHA et CRIA ont accès gratuitement au Carrefour RH. Il s'agit d'une valeur ajoutée exceptionnelle pour un partenaire de s'afficher auprès de ce grand public !

Partenaire officiel - visibilité optimale exclusive

- Mention « Nos partenaires » avec logo et hyperlien en dessous de la bannière d'accueil
- Logo avec hyperlien au bas de chacune des pages du Carrefour RH
- Logo avec hyperlien dans tous les envois promotionnels
- Partage de 5 contenus sur LinkedIn (3) et sur Facebook (2)

Visibilité maximale 360°

- Envoi courriel du partenaire
- Publicités dans la revue RH
- Page dans la section « Contenu partenaire »
Le partenaire peut ajouter six contenus sur sa page : vidéo, articles, capsules, etc. incluant la promotion dans l'infolettre.*
- Kiosque 10 pi x 10 pi au Salon Solutions RH
- Abonnement d'un an pour une personne au Carrefour RH



Visibilité

Plus de 2 500 visites par jour
Plus de 76 000 visites par mois
Près de 142 000 pages vues par mois



**PARTENARIAT EXCLUSIF D'UN AN
POUR 4 ENTREPRISES SEULEMENT**

Tarif

35 000 \$

* Le contenu doit être approuvé par l'Ordre.

NOUVEAUTÉ
**Rendez-vous
SST & ME**
Juin 2025

**Rendez-vous
Rémunération**
Septembre 2025



**Congrès RH /
Salon solutions RH
(Montréal)**
30 septembre
et 1^{er} octobre 2025



**Priorités et défis
RH 2026**
Janvier 2026



**Rendez-vous
Relations du travail**
Février 2026



**Événements
pour gestionnaires
en PME**
À venir en 2026

Devenez un **grand partenaire**
lors de nos événements !





**RÉSERVATION
D'ESPACES PUBLICITAIRES**

514 879-1636, poste 234
1 800 214-1609, poste 234
publicite@ordrecrha.org

CRHA
Ordre des conseillers
en ressources
humaines agréés